

## Dépénalisation de l'homosexualité au Portugal



1982

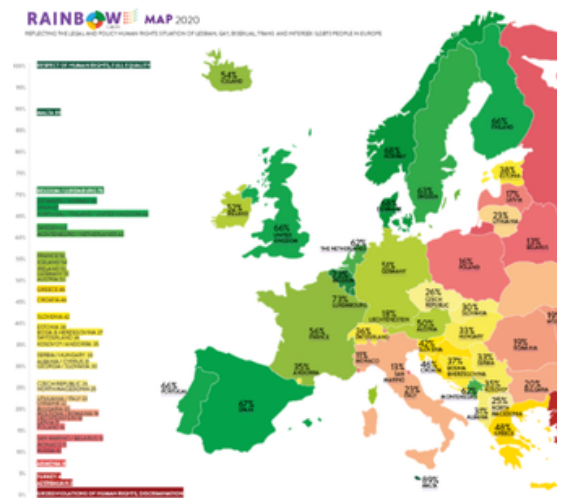
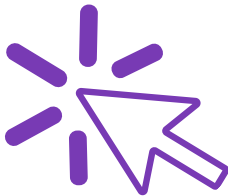
En 1982, le Portugal a officiellement dépénalisé les actes homosexuels en révisant son code pénal et en supprimant les dispositions qui criminalisaient les relations entre personnes de même sexe.

Cette réforme s'inscrivait dans le cadre d'une modernisation plus large du droit portugais suite à la Révolution des Œillets de 1974, qui mit fin à la dictature et inaugura une période de démocratisation et de changement social progressiste.

Cette mise à jour législative a placé le Portugal parmi le groupe croissant de pays européens progressant vers la protection des droits sexuels dans les années 1980. Bien que la dépénalisation n'ait pas immédiatement éliminé la stigmatisation ni la discrimination, elle a marqué la première étape structurelle vers la reconnaissance des droits et de la dignité des personnes LGBTIQ+.

Importance : Ce changement législatif a constitué une étape cruciale vers les droits des personnes LGBTIQ+, alignant le Portugal sur d'autres nations européennes ayant dépénalisé l'homosexualité et jetant les bases de futures mesures d'égalité.

**Pour plus d'informations, cliquez  
ici !**



Source : <https://www.ilga-europe.org/report/rainbow-europe-2020/>